CONTEXTE

Emetteurs : *Responsables pédagogiques et Bureau de la Scolarité – Cours Pi Familles*
Lecteurs : *Parents désireux de pratiquer l'IEF pour leur(s) enfant(s)*

Objet : ***Accompagnement dans le processus de demande d'autorisation***
Annexe 2 : ***Procédure en cas de refus – RAPO***

PREAMBULE

Et si mon dossier est refusé ?
Un **RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire)** est une **procédure de contestation** permettant aux familles de **demander un réexamen** de leur dossier en cas de **refus d'autorisation d'Instruction en Famille (IEF)** par la DSDEN.

QUAND

QUAND DEPOSER UN RAPO ?

Si votre demande d'IEF a été **refusée**, vous recevez une notification officielle mentionnant **les motifs du refus**.
Vous disposez d'un **délai de 15 jours** après la réception de la décision pour déposer un **RAPO auprès du Recteur d'Académie**.

OBJECTIFS

QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN RAPO ?

✅ **Réexpliquer les raisons qui justifient votre choix d'instruction** et répondre aux arguments de refus.

✅ **Démontrer que votre projet éducatif répond aux exigences légales** : respect du socle commun, progression pédagogique, socialisation

✅ **Compléter le dossier avec des éléments supplémentaires** (ex. : attestations, évaluations, avis d'experts…).

COMMENT

COMMENT STRUCTURER SON RAPO ?

📌 **1. Introduction**

- ✅ Rappel de votre demande initiale et de son refus.
- ✅ Mention de votre volonté de contester la décision.

📌 **2. Justification du projet éducatif**

- ✅ Explication détaillée des **motivations du choix d'IEF**.
- ✅ Mise en avant du cadre pédagogique structuré avec les **Cours Pi**.
- ✅ Réponses précises aux motifs de refus en apportant des preuves.

📌 **3. Élément de socialisation et suivi pédagogique**

- ✅ Détails des **interactions sociales de l'enfant**.
- ✅ Présentation du **suivi pédagogique et des évaluations**.

📌 **4. Conclusion et demande de réexamen**

- ✅ Réaffirmer que l'IEF est le **choix le plus adapté pour votre enfant**.
- ✅ Demander officiellement un **réexamen du dossier**.

CONSEILS

CONSEILS POUR UN RAPO EFFICACE

💡 **Soyez précis et factuel :** répondez aux motifs de refus avec des arguments clairs et des preuves.

💡 **Appuyez-vous sur des références légales :** notamment le respect du **socle commun de compétences et de culture**.

💡 **Ajoutez des éléments complémentaires :** attestations de professionnels, exemples de progression de l'enfant, participation à des activités sociales.

💡 **Restez courtois et formel :** une argumentation structurée et respectueuse a plus de chances d'être acceptée.

📢 **Se faire accompagner pas les associations**

Rédiger un RAPO peut être complexe.
Des associations de défense de l'IEF peuvent vous aider dans cette démarche.
Parmi elles, Félicia, dont nous sommes membres fondateurs, propose un accompagnement spécifique.
Libre à vous de choisir l'association qui vous convient le mieux.

🎯 **Un RAPO bien construit augmente significativement vos chances d'obtenir l'autorisation d'IEF pour votre enfant !**

💡 **Important : en cas de rejet du RAPO, un recours contentieux peut être engagé auprès du tribunal administratif.**